



MINISTÈRE
CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de présentation



« Je choisis la French Tech »

**Doubler le recours aux solutions des start-ups par
les acteurs publics et privés d'ici 2027**

Le 16 juin 2023

« Depuis quelques années, les start-ups françaises déploient des innovations de rupture qui procurent un avantage concurrentiel important à la France. Actrices de notre souveraineté technologique, industrielle, énergétique ou alimentaire, elles nous permettront de remporter les défis qui s'offrent à nous dès aujourd'hui. »

Emmanuel Macron
Président de la République
20 Février 2023

Éditos



Bruno Le Maire
Ministre de l'Économie,
des Finances et de la
Souveraineté industrielle
et numérique

« Nous avons l'immense chance, en France, de bénéficier d'un écosystème de startups innovantes et dynamiques, dans la deeptech, l'industrie verte, les services.

Pour grandir, ces entreprises ont besoin de financements : c'est ce que nous faisons avec Bpifrance, France 2030 et l'initiative Tibi 2, qui représentent chaque année plusieurs dizaines de milliards d'euros de prêts, subventions, garanties, fonds propres.

Elles ont besoin d'accompagnement, c'est ce que la Mission French Tech construit chaque jour avec elles, ainsi que les CCI, les CMA, Bpifrance.

Mais ces entreprises ont avant tout besoin de demande des consommateurs, de soutien de leurs fournisseurs, et de commandes publiques. C'est en cela que ce nouveau programme « Je choisis la French Tech » est absolument essentiel.

Il se compose à la fois d'initiatives privées, et je remercie les entreprises qui souhaitent s'engager. Il est également rendu possible grâce à un travail des administrations, des opérateurs de l'Etat pour accorder une plus grande place, dans leurs achats, aux startups innovantes.

C'est avec ce continuum de soutiens que nous réussirons, comme le Président de la République s'y est engagé, à multiplier le nombre de jeunes sociétés valorisées à plus d'un milliard d'euros.

Bravo à elles et en avant pour ce nouveau programme ! »



Jean-Noël Barrot
Ministre délégué, chargé
du Numérique

« La French Tech fête ses 10 ans cette année. Nous pouvons nous féliciter du chemin parcouru depuis 2013 où tout un écosystème restait encore à bâtir. Sous l'impulsion du Président de la République et grâce au travail et à la passion des entrepreneurs français, la French Tech rayonne dans notre pays et à l'international. Durant ces dix années, nous sommes parvenus à faire de la France un des pays les plus attractifs au monde pour les start-ups qui veulent se lancer, partir à la conquête des marchés internationaux et créer un avenir qui ait du sens.

C'est un succès français, dont nous sommes, avec Bruno Le Maire, particulièrement fiers. Mais pour continuer à relever les défis, à dynamiser notre écosystème, à faire connaître nos solutions, et à attirer les investisseurs, nous devons collectivement nous mobiliser pour aller encore plus loin.

Après avoir conquis le quotidien des Français, nos start-ups doivent maintenant pouvoir être connues, reconnues et utilisées par les administrations publiques et par toutes les entreprises françaises.

Avec ce plan « *Je choisis la French Tech* », le Gouvernement veut mettre en valeur toutes les technologies, services et solutions développées par la French Tech dans de multiples domaines - industrie, santé, environnement, finance, etc. - pour encourager ces acteurs essentiels à adopter le réflexe de la French Tech, et tirer profit des talents et des technologies présents sur notre territoire.

Notre tissu de start-ups est envié dans le monde entier. Mon rôle est de faire en sorte qu'il se développe et se renforce, mais également que nos entrepreneurs fassent le choix de rester en France. Avec cette ambition « *Je choisis la French Tech* », nous souhaitons valoriser nos technologies et fournir le meilleur cadre possible pour que nos start-ups puissent s'épanouir en France.

Administrations publiques et entreprises, tous ensemble, choisissons la French Tech. Au travail ! »



Clara Chappaz
Directrice de la Mission
French Tech

« Nous sommes fiers de voir que les solutions de la French Tech sont de plus en plus utilisées dans notre pays, avec 62% des Français qui utilisent au moins une fois par mois des solutions des entreprises du French Tech Next40/120. Pourtant, le niveau d'utilisation de ces solutions par les administrations publiques (2,4% de l'achat public des ministères) et par les grandes entreprises (entre 0,1% et 0,5% des volumes d'achat) montre que le potentiel de transformation des start-ups est encore sous exploité.

Les exemples de réussites sont nombreux, que ce soit Deekpi qui accompagne l'Etat dans sa stratégie de sobriété énergétique ou la SNCF qui a fait appel à Alma pour proposer un système de paiement fractionné. Dans le programme French Tech Next40/120, on compte de nombreuses entreprises qui fournissent leur solution à des grands groupes, des ministères, des PME...

Aujourd'hui, nous devons aller plus loin en donnant aux start-ups toute leur place dans les achats des donneurs d'ordre, afin de diffuser leurs solutions à visée des grandes transformations numériques, technologiques et écologiques. Garantir cette diffusion des technologies des start-ups de la French Tech, c'est aussi favoriser le maintien de ces entreprises et de ces technologies en France dans un contexte géopolitique ultra-concurrentiel. Avec « *Je choisis La French Tech* », la Mission French Tech répond aux enjeux de souveraineté tout en permettant aux donneurs d'ordre de relever les défis de demain.

Alors, administrations et entreprises, y compris les start-ups, nous vous appelons à davantage choisir la French Tech ! »



Maurice Lévy
Ambassadeur « Je choisis
la French Tech »

« Depuis toujours, j'ai considéré que les entrepreneurs et les créateurs, étaient essentiels à la réussite économique de notre pays. Dès le début des années 70 j'ai créé un réseau d'agences régionales au sein de Publicis, pour aider les PME à se développer y compris au moyen de la tech et l'innovation, notamment avec l'ancêtre d'internet : le Minitel bien français! Au début des années 90 nous avons été les premiers à nous intéresser au web et avons même participé à la création du premier site internet du Gouvernement français ! C'est tout naturellement que j'ai choisi de créer VivaTech il y a 8 ans, ce rendez-vous mondial de l'innovation qui fait de Paris le phare de la tech mondiale et réunit les startups et les grands groupes pour leur donner l'occasion d'initier et de développer de fructueuses collaborations. C'est un succès indéniable qu'il nous appartient de transformer et développer pour en faire une habitude naturelle.

En effet les proximités entre grands groupes et startups sont grandes et le potentiel considérable et il faudrait pouvoir aider à transformer ce potentiel en une réalité tangible, précieuse pour tous : les grands groupes en bénéficiant de solutions souvent innovantes et rupturistes, les startups en bénéficiant de cet indispensable coup de pouce qui les aiderait à se réaliser et à croître.

Ce plan « *Je choisis la French Tech* » initié par le Gouvernement est une vraie chance pour notre économie et le développement de nos entreprises. Je suis honoré que le Ministre délégué chargé du Numérique, Jean-Noël Barrot, m'ait proposé d'en être l'ambassadeur. J'avais déjà « choisi la French Tech » et endossé ce rôle qui n'existait pas encore, par passion et conviction, je le ferai d'autant plus avec ce titre d'ambassadeur du choix de la French Tech. Vive la tech, et vive la tech française ! »

Le constat

Les solutions des start-ups françaises doivent être largement utilisées par les entreprises et les administrations publiques.

L'écosystème French Tech a fait émerger une offre technologique française parmi les plus performantes au monde :

- **29** licornes valorisées à plus de 1 milliard d'euros
- **25 000 start-ups** ayant créés plus d' **1 million** d'emplois
- **1er écosystème UE** en termes de levées de fonds, avec **13,5 milliards d'euros** levés en 2022
- **1er écosystème UE** en termes de levées de fonds greentech en 2022

Mais les start-ups rencontrent des difficultés à vendre leurs solutions aux grands acheteurs du tissu économique français :

Dans l'administration publique :

- **41,5 milliards d'euros** d'achat publics des Ministères en 2022 (dont **19 milliards** pour la Défense et Sécurité) en 2022
- **2,4%** de l'achat de l'Etat (hors armement) auprès des PME innovantes en 2021, soit **540 millions d'euros**
- **231** utilisations de la procédure d'achat public innovant entre janvier 2019 et mars 2021

Dans leurs relations avec les grands groupes :

- D'après une enquête de la **CCI** menée auprès de 410 dirigeants d'entreprises en juin 2023, **6%** seulement achètent auprès de start-ups, majoritairement des grands groupes, pour un montant moyen de **30 100 euros**
- **19%** supplémentaires pourraient réaliser ce type d'achats prochainement

Un plan ambitieux

L'objectif est de doubler le recours aux start-ups par les acheteurs publics et privés d'ici 2027, en s'appuyant sur des partenaires, cinq leviers d'action et une gouvernance.

5 leviers d'action

- La formation
- La mise en relation
- Le financement
- La réglementation
- La communication

Une gouvernance

- L'Observatoire de la commande start-ups
- L'évènement annuel « Nous choisissons la French Tech »
- L'ambassadeur « Je choisis la French Tech »

Un réseau de partenaires

45 acteurs institutionnels et 255 entreprises, dont 108 grands groupes, s'engagent à « choisir la French Tech ».

Objectifs

- **Doubler la commande publique et privée en direction des start-ups à l'horizon 2027**
- **500 entreprises partenaires d'ici fin 2023**



Un réseau de partenaires

**45 acteurs institutionnels et
255 entreprises s'engagent
à choisir la French Tech.**

Les acteurs institutionnels...

45 fédérations professionnelles, associations numériques et acteurs publics s'engagent dans le cadre du plan « Je choisis la French Tech ».

Ce faisant, elles s'engagent à :

- **Organiser au moins une rencontre entre start-ups et acheteurs publics et/ou privés d'ici la fin de l'année 2023**
- **Mobiliser régulièrement les membres de leur réseau pour les faire participer aux actions « Je choisis la French Tech »**
- **Désigner un référent « Je choisis la French Tech » au sein de leur organisation**

LES ACTEURS INSTITUTIONNELS S'ENGAGENT



... et les entreprises s'engagent

255 entreprises, dont 108 grands groupes s'engagent dans le cadre du plan « Je choisis la French Tech ».

Avec deux types d'engagement :

- **Les entreprises « partenaires »** prennent l'engagement de doubler leurs achats start-ups à l'horizon 2027
- **Les entreprises « soutien »** prennent des engagements de moyens (désignation d'un référent start-up, mise en place d'un processus d'achat accéléré, doublement du nombre de start-ups référencées en tant que fournisseurs, organisation d'évènements)

ENTREPRISES PARTENAIRES



ENTREPRISES SOUTIENS





Des leviers d'action

1. La formation
2. La mise en relation
3. Le financement
4. La réglementation
5. La communication

1. La formation

La formation des acheteurs publics et privés sera amplifiée, car ils sont au cœur des décisions d'achats des entreprises et administrations publiques.

Ce que nous avons fait

La direction des achats de l'Etat a formé 368 acheteurs aux achats innovants entre 2015 et 2023.

Le Ministère de l'Economie et des Finances a publié en mai 2021 le guide « Rebondir avec la commande publique », présentant notamment des mesures mises en place pour les TPEs et PME.

Ce que nous allons faire

La Mission French Tech va contacter les acheteurs de chaque Ministère dans les 12 mois à venir pour recenser les besoins, et leur diffuser des listes de start-ups pertinentes.

Le Ministère de l'Economie et des Finances va mettre à jour le guide « Achats innovants » afin de sécuriser la définition de l'achat innovant pour les acheteurs publics.

Bpifrance va lancer le programme « Direction Achats pour l'innovation » en Novembre 2023 pour accompagner 15 directeurs des achats de grands groupes pendant 12 mois.

Le Conseil National des Achats va consacrer la prochaine édition de son évènement annuel « Université des achats » en juin 2024 (1 500 participants) aux achats d'innovation et de soutien aux start-ups françaises, notamment via des ateliers de formation (au nombre de 30 lors de la précédente édition).

L'Union des Hôpitaux pour les Achats va créer à l'automne 2023 une filière d'achat innovants dont la coordination sera basée au CHRU de Nancy et dotée de 2 ETP, et mettre en place une plateforme de formation des start-ups aux achats publics en 2024 en lien avec l'Agence pour l'Innovation en Santé et French Biotech.

2. La mise en relation

Plus de 30 évènements de mises en relation entre start-ups et autres acteurs du tissu économique français sont programmés d'ici à la fin de l'année.

Ce que nous avons fait

La Mission French Tech a déployé via ses Capitales 200 actions favorisant l'accès aux marchés publics et privés des start-ups ces 4 dernières années. Par exemple, le programme Business Link permet aux start-ups de rencontrer le bon interlocuteur dans une ETI, une PME ou une grande entreprise de son territoire.

Ce que nous allons faire

La Mission French Tech va référencer tous les évènements « Je choisis la French Tech » sur son site – déjà une trentaine sont organisés par les Capitales dans les mois à venir.

La Direction des Achats de l'Etat signalera dans le portail APProach 100% des entreprises de la French Tech qui s'y inscriront (intégration du logo FT sur la fiche entreprise visible par les acheteurs).

Quatre ministères (Economie, Armée, Justice, Transition écologique) vont organiser des mises en relation start-ups – acheteurs d'ici fin 2023.

BPI France va inscrire 100 grands groupes utilisateurs d'ici fin 2023 sur la plateforme Le Hub qui met en relation start-ups et grands groupes et organiser des rencontres lors de la prochaine édition de BIG.

Le CNES va organiser 5 évènements de mise en relation dans les 3 mois à venir dans le cadre de son programme ConnectByCNES.

CCI France va intégrer 100% du FT Next40/120 dans la plateforme CCI Business, forte de 10 000 entreprises, répertoire de la sous-traitance industrielle.

Le MEDEF va intégrer davantage les startups au sein de son site entreprises2024, pour leur faciliter l'accès aux appels d'offre des JO.

Numeum va organiser un évènement « Numeum Camp » à l'automne 2023 réunissant une centaine de start-ups et grandes entreprises.

3. Le financement

De nouveaux financements sont déployés au profit d'acteurs émergents, que ce soit via la Direction des Achats de l'Etat ou le Plan France 2030.

Ce que nous avons fait

Dans le cadre du plan France 2030 :

Les organismes publics de recherche mobilisent depuis 2021 plus de 80 millions d'euros dans le but de sécuriser les approvisionnements en matières et composants critiques pour les technologies quantiques.

Le Centre National d'Etudes Spatiales opère une grande partie du volet spatial du plan qui se chiffre à 1,5 milliards d'euros, avec un objectif d'orienter plus de 2/3 des montants vers des acteurs émergents.

Ce que nous allons faire

La Direction des Achats de l'Etat s'engage à se mobiliser pour viser 4% de leurs dépenses achats auprès des PME innovantes d'ici 2027, pour un montant avoisinant 1 milliard d'euros.

La Direction des Achats de l'Etat va déployer le « fonds innovation achats » avec une enveloppe de 6 millions d'euros (3 millions en 2023, 3 millions en 2024). Ce fond soutient les projets d'achats innovants de moins de 100 000 euros dans le cadre de la procédure d'achat public innovant et les projets d'achats en ligne avec les priorités de l'Etat (France2030).

Les lauréats de « French Tech 2030 » vont bénéficier d'un accompagnement sur-mesure afin d'identifier les acheteurs publics les plus pertinents et de se positionner sur leurs appels d'offres.

Le Secrétariat Général pour l'investissement va augmenter la part de commande publique dans le déploiement du plan France 2030. C'est pourquoi **le Centre National d'Etudes Spatiales** a par exemple lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès d'acteurs publics concernant leurs besoins en services issus des données spatiales (plus de 100 besoins recensés auprès de 83 acteurs publics). Des appels d'offres seront lancés d'ici la fin de l'année, majoritairement tournés vers des acteurs émergents.

4. La réglementation

La mise en place d'un cadre réglementaire approprié permettra de lever les blocages et de créer des incitations à collaborer avec les start-ups.

Ce que nous avons fait

Le décret n° 2021-1634 du 13 décembre 2021 relatif aux achats innovants permet aux acheteurs publics de passer, sans publicité ni mise en concurrence préalables, des marchés de travaux, fournitures ou services innovants de moins de 100 000 euros HT.

Le French Tech Corporate Community a créé un canevas contractuel, outil de référence pour les relations contractuelles start-ups – grands groupes, qui a été partagé avec une cinquantaine de Directeurs achats de grands groupes et des associations (France Digitale). Il a été téléchargé plus de 300 fois dans les deux jours après sa mise en ligne.

Ce que nous allons faire

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et l'Autorité de la Concurrence publient à ce jour une note de clarification autour de la règle d'abus de dépendance économique, qui peut dissuader des grands groupes de collaborer avec des start-ups.

Le French Tech Corporate Community va éditer un document à l'adresse des directions achats des grands groupes sur un processus achat et légal adapté aux start-ups d'ici 2024, aligné avec un travail similaire de la BPI.

L'Observatoire « Je choisis la French Tech » va élaborer des recommandations pour lever les principaux freins réglementaires au développement de la relation commerciale entre start-ups et acheteurs privés (dépendance économique, propriété intellectuelle) d'ici 2024.

Le Ministère de l'Économie et des Finances prévoit, avec le projet de loi Industrie verte, de donner plus d'importance aux indicateurs extra-financiers dans la commande publique, ce qui ouvrira de nouvelles opportunités aux start-ups greentech.

5. La communication

Une communication active valorisera les collaborations réussies entre les grands donneurs d'ordre publics et privés et les start-ups de la French Tech.

Ce que nous avons fait

Numeum a réalisé et diffusé depuis décembre 2021 la websérie *BizKitchen* mettant en avant des collaborations entre start-ups et grandes entreprises.

La Direction des Achats de l'Etat a organisé les « Trophées de l'innovation » des achats de l'Etat, concours ouvert à tous les ministères et établissements publics de l'État depuis 2020, pour mettre en avant les bonnes pratiques d'achats d'une solution ou d'un service innovant.

Ce que nous allons faire

FranceNum va mettre en avant des start-ups pouvant aider les TPE/PME à se numériser dans les prochains épisodes du programme « Connecte ta boîte » (dont la saison 2 a rassemblé plus de 12 millions de vues sur BFM TV et RMC).

Le French Tech Corporate Community va créer un "CAC 40 ranking" du meilleur partenaire repris par la presse, dans lequel les start-ups noteront leur expérience de collaboration avec les grands groupes sur plusieurs critères.

Le Conseil National des Achats va lancer le « Défi de la souveraineté des achats d'innovation » en coordination avec leur réseau de 11 présidents de région et les Capitales French Tech, afin de mettre en avant des exemples de collaborations réussies.



Une gouvernance

Un ambassadeur,

Un observatoire,

Un rendez-vous annuel.

Un observatoire

Pour mesurer l'état des relations entre start-ups et grands donneurs d'ordre publics et privés, un observatoire sera piloté par le Médiateur Pierre Pelouzet.

Le lancement du baromètre annuel « Je choisis la French Tech »

- Il existe aujourd'hui très peu de données disponibles sur le sujet, alors même que la capacité à évaluer de façon chiffrée la commande privée et publique se tournant vers les start-ups est une condition essentielle à l'évaluation continue et à la réussite de ce plan.
- La première mission de cet Observatoire est de lancer un baromètre qui sera publié annuellement, avec des données chiffrées.
- Parmi les contributeurs de l'Observatoire : CCI France, le Conseil national des Achats, France Digitale, Numeum et l'Observatoire de la commande publique.
- Ce baromètre sera remis au Ministre en fin d'année 2023.

Une instance pérenne force de propositions pour le renforcement des relations entre les start-ups et les autres acteurs du tissu économique français

- Au-delà du baromètre, l'Observatoire « Je choisis la French Tech » se verra également confier d'autres missions.
- Il pourra être force de proposition concernant les sujets sur lesquels travailler : la réglementation autour de l'abus de dépendance économique, la protection de la propriété intellectuelle des start-ups.

Un ambassadeur

Un ambassadeur « *Je choisis la French Tech* » sera nommé afin de porter des messages auprès de tous les acteurs économiques, grands groupes et administrations.

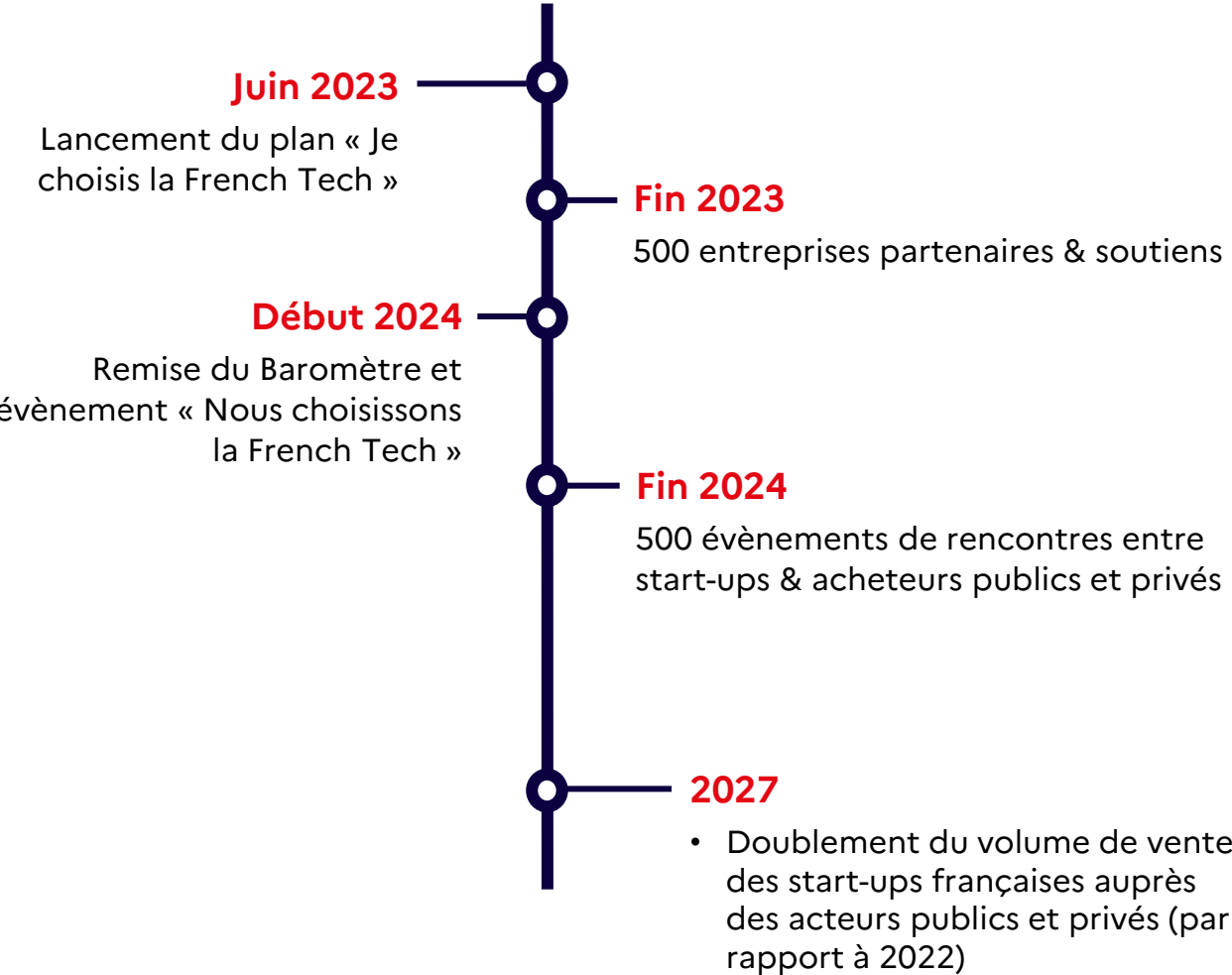
- Le ministre délégué chargé du Numérique Jean-Noël Barrot a confié ce rôle à Maurice Lévy.
- Maurice Lévy est pleinement engagé dans les relations entre start-ups et grands groupes depuis des années en tant que fondateur de l'accélérateur L'Escalator et de VivaTech.

Un rendez-vous annuel

L'évènement annuel « *Choisissons la French Tech* » décernera des prix aux plus belles collaborations entre start-ups et autres acteurs du tissu économique français.

- La Mission French Tech organisera un événement annuel destiné à faire un état des lieux de l'achat des administrations et du tissu économique auprès des start-ups.
- Cet évènement s'articulera autour de la publication du baromètre de l'observatoire, une évaluation des actions menées et des propositions d'amélioration.
- Il donnera lieu à la remise de prix pour les acheteurs publics et privés les plus engagés.
- La première édition sera organisée au premier trimestre 2024.

Calendrier



Événements à venir

Rencontres entre start-ups et acheteurs publics :

Juin 2023

- Événement « démo day » de la *Capitale French Tech Méditerranée* : rencontres avec des acteurs de la Défense (grands groupes, acteurs publics) et de l'Agence d'Innovation de la Défense (Lieu : département du Gard)

Juillet 2023

- 5ème Rencontre des décideurs Greentech & annonce des lauréats Greentech Innovation 2023 au Technopôle de l'Arbois avec une session de rencontres avec des clients potentiels (Lieu: Aix en Provence)

Octobre 2023

- Événement achat public de rencontres start-ups et Ministère de la Justice
- Événement « Meet up greentech » du Ministère de la Transition écologique
- 25 octobre : « Trophées SIIViM de l'innovation des Territoires Médiens » de la Capitale French Tech Bourgogne-Franche-Comté : présentation de solution auprès des collectivités (Lieu : Nevers)

Novembre 2023

- Événement achat public de rencontres start-up et Ministère des Armées
- Événement « CHU HealthTech Connexion days » organisé par France Biotech : rencontres entre start-ups et les 13 CHU (Lieu : Marseille)

Rencontres entre start-ups et acheteurs privés :

Juin 2023

- 12 juin : « Soirée Scale-up Excellence » : mise en avant des scale-ups du programme porté par plusieurs Capitales French Tech avec présence de grands groupes
- 13 juin : Événement « LFDay » de l'association La Ferme Digitale : mise en avant des solutions innovantes en matière d'agriculture et d'alimentation (Lieu : Paris)
- 14 juin : « Insurtech Day » des Capitales French Tech Lille et Grand Paris et de l'association Insurtech France : mise en relation de start-ups du secteur de l'InsurTech avec des acheteurs privés et publics potentiels (Lieu : Puteaux)
- 14 juin : « Web 3 et grands groupes : nouvel âge d'or ? » de Bpifrance le Hub : focus sur la collaboration grands groupes / start-ups autour du Web3 (Lieu : Paris)
- 21 juin : « Open GreenTech » de la Communauté French Tech Grande Provence et de La Bergerie : mise en avant des solutions innovantes dans la logistique à l'aune de la transition énergétique et écologique auprès des acteurs privés et publics du secteur (Lieu : Arles)
- 22 juin : « SERVUS ScaleUp : The Franco-Bavarian startup Festival » de la Communauté internationale French Tech Munich : renforcer les relations entre le tissu économique bavarois et les start-ups françaises (Lieu : Munich)
- 27 juin : « Le Bain des Champs » de la Capitale French Tech Aix-Marseille : rencontres start-ups / grands groupes autour de la thématique de la souveraineté et France 2030 (Lieu : Marseille)
- 28 juin : « Innovation, Autonomie et Handicap » de l'association France Biotech : stands pour présenter les nouvelles solutions proposées par les entrepreneurs et industriels aux professionnels de santé (Lieu : Paris)

Juin 2023 (suite)

- 20 juin : « Universités des Achats » du Conseil National des Achats, leur évènement annuel avec plus de 1000 participants
- 29 juin – 30 juin : « AI Days » de la Capitale French Tech Brest+ : démonstrations et visites de laboratoires (Lieu : Brest)

Juillet 2023

- 4 juillet : « French Tech Summit » de la Capitale French Tech Alpes : Rencontres avec des acheteurs privés et publics (Lieu : Grenoble).
- 4 juillet : « Summer Tech Day » de la Capitale French Tech Toulouse : mise en valeur des solutions de l'écosystème toulousain (Lieu : Toulouse)
- 8 juillet – 9 juillet : « Bastille Day French Festival » de Melbourne pour promouvoir les start-ups greentech françaises en Australie (Lieu : Melbourne)
- Webinar « Comment faciliter la gestion de sa TPE-PME par la technologie ? » avec FranceNum, et des start-ups du programme French Tech Next40/120

Août 2023

- 28 – 29 août : « La REF », Universités d'été du MEDEF, avec un stand « Je choisis la French Tech » et un village start-ups

Septembre 2023

- 13 septembre : « Le Grand Bain » de la Capitale French Tech Aix-Marseille, dont une partie avec des rencontres start-ups avec PME et grands groupes
- 19 septembre : Salon des solutions souveraines cyber et cloud organisé dans le cadre des Universités d'été de la cybersécurité et du cloud Hexatrust
- 26 septembre : « Ticket to Pitch » de la Capitale French Tech Brest : rencontres B to B entre des start-ups et des ETI régionales (Lieu : Roscoff)

Octobre 2023

- 3 octobre – 4 octobre : « Forum Hydrogène à Belfort » de Pôle Véhicule du Futur, en partenariat avec la Capitale French Tech Bourgogne-Franche-Comté. Rencontres entre des offreurs de solutions et acteurs du secteur (Lieu : Belfort)
- 19 octobre: Evènement annuel France Fintech avec Village start-up réunissant des acteurs publics et des start-ups

Novembre 2023

- 21 novembre : « Tech and Fab Summit » de la Capitale French Tech Lille, mise en relation entre start-ups et le secteur de l'industrie (Lieu : Lille)
- 21-23 novembre : European Cyber Week du PEC avec une journée innovation et le prix Startup Cyber à Rennes

Mars 2024

- Top AFEP orienté start-ups, avec plus de 50 dirigeants de grands groupes, avec qui les start-ups pourront prendre rendez-vous via une plateforme

Contact presse

Cabinet de Jean-Noël Barrot :

01 53 18 43 42 - presse@numerique.gouv.fr

Contact presse de la Mission French Tech :

ft.presse@finances.gouv.fr

A propos de la Mission French Tech

La Mission French Tech est la mission de l'État chargée de soutenir la structuration et la croissance de l'écosystème des start-ups françaises, en France et à l'international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l'écosystème de la French Tech avec un réseau de 16 Capitales et 99 Communautés labellisées, en France et à l'international. Elle accompagne également des start-ups en facilitant leurs interactions avec l'administration via un réseau de plus de 60 correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-ups les plus matures à travers le programme French Tech Next40/120, mais également des start-ups positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec ses premiers programmes sectoriels : Green20, Agri20, Health20 et DeepNum20, à présent regroupés dans le programme French Tech 2030. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

